

## **Guides de communication édités par le CNO à l'attention des Kinésithérapeutes**

Le CNO a mis en ligne en mai 2022 plusieurs guides destinés à vous aider dans votre pratique professionnelle. Il concernent :

### **- Les pathologies sérieuses pour les kinésithérapeutes en soins primaires.**

Demande ancienne de la profession, l'accès direct par le patient au kinésithérapeute se concrétise enfin grâce aux dispositions votées dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2022.

Cette nouvelle étape facilitera l'accès aux soins des patients, et sera une réponse forte à la désertification sanitaire.

Pour mettre en œuvre cet accès direct, il est primordial de sécuriser les pratiques et de faciliter la prise en charge de vos patients au quotidien. C'est tout l'objectif de ce guide qui permet le repérage des pathologies sérieuses nécessitant un avis médical.

Ce guide, produit par la NHS, déjà utilisé par nos confrères du Royaume-Uni, est une aide pratique au quotidien. Il a fait l'objet d'une traduction validée selon des critères scientifiques.

A télécharger à l'aide de ce lien : <D:\Documents\C.D.O.M.K Documents\Communication CDO - Newsletters\Annexes\102\Guide des pathologies serieuses - avril 2022.pdf>

### **- La brochure « Pour une relation thérapeutique saine et sécurisée »**

Elle détaille ce qu'est une relation thérapeutique saine et sécurisée, décrit les violences sexuelles dans un cadre thérapeutique et propose des outils pour les prévenir.

A télécharger à l'aide de ce lien : <D:\Documents\C.D.O.M.K Documents\Communication CDO - Newsletters\Annexes\102\Guide des violences sexuelles.pdf>

### **- Le Déontomètre :**

Le cabinet de soins doit être un sanctuaire dans lequel les patients (es) doivent se sentir en sécurité.

Le « Déontomètre » est un outil permettant d'évaluer la relation thérapeutique patients (tes) / thérapeutes.

A télécharger à l'aide de ce lien : <D:\Documents\C.D.O.M.K Documents\Communication CDO - Newsletters\Annexes\102\Déontometre du CNOMK.pdf>

**Si vous souhaitez avoir des livrets en version papier, veuillez contacter notre secrétaire administrative, des exemplaires sont à votre disposition au siège du Conseil de l'Ordre.**

Pour le CDOMK26  
Serge ROUDIL  
Président